



Saint-Laure

BULLETIN MUNICIPAL

2020



Pigeonnier de la Croix blanche
© Photo : Philippe Pillière Photography

WWW.SAINT-LAURE.FR



Ophélie



Joséphine

Horaires d'ouverture

Mardi 13h30 – 18h00
Mercredi 13h30 – 18h30
Jeudi 09h00 – 12h00
Samedi 09h00 – 12h00

2020 Sommaire

p. 3 Edito du Maire

Vie municipale

- p. 4 Composition du Conseil municipal, RLV, Syndicats
- p. 7 Commission Travaux, Urbanisme, Environnement et Agriculture
- p. 11 Commission Finances, Affaires Générales, Ressources Humaines et Sécurité
- p. 14 Commission Affaires Associatives, Culturelles et Enfance Jeunesse
- p. 16 Commission Vie Locale et Communication
- p. 18 Affaires sociales
- p. 19 Sécurité, Participation citoyenne
- p. 20 Bien vivre ensemble

Vie culturelle et associative

- p. 23 Forum des associations
- p. 24 Les Bazets en fête par l'AAC
- p. 26 Place du village
- p. 27 Saint-Laure mémoire et patrimoine – FNACA- Anciens combattants
- p. 28 L'amicale des sapeurs-pompiers
- p. 29 La Dynamite – Tennis Club de Saint-Laure
- p. 30 Les chasseurs – VII des Bazets
- p. 31 La Médiathèque
- p. 32 La ligue contre le cancer
- p. 33 Balinzat

Informations communautaires

- p. 34 Riom Limagne et Volcans

Vie pratique et économique

- p. 36 Démarches administratives
- p. 37 Numéros utiles – Annuaire des artisans

Etat Civil

- p. 38 Naissances – Mariages – Décès

Agenda 2021

- p. 39 Calendrier des Conseils municipaux et permanences des élus
- p. 40 Calendrier des manifestations

Madame, Monsieur,
Cher(e)s habitant(e)s de Saint-Laure,

Tout d'abord, je dois vous confier que c'est avec un plaisir tout particulier que je m'adresse à vous à travers ces quelques lignes. Cependant, celui-ci est bien entaché par la déception de ne pouvoir vous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de début d'année, mais l'épreuve que nous traversons nous oblige à faire preuve de responsabilité.

Vous allez pouvoir retrouver et feuilleter votre nouveau bulletin municipal. Complètement remanié, il traduit le dynamisme de l'équipe avec qui j'ai la joie de travailler au quotidien depuis plus de six mois désormais.

Six mois que nous sommes au travail au profit de vous toutes et tous. Les chantiers engagés ne manquent pas. Fidèles à l'un de nos engagements de campagne, toutes les commissions municipales ont pu être renforcées par les habitants qui le souhaitaient. Celles-ci produisent déjà un travail de qualité, qui a d'ailleurs débouché sur la déclinaison d'une toute nouvelle charte graphique que vous avez pu découvrir en première page de cette édition. Résolument plus moderne et à la fois authentique, reflétant l'histoire et le patrimoine de la commune, je suis sûr que celle-ci ne manquera pas de traduire, vers l'extérieur, toute la vitalité qui règne au sein de notre commune. Je parle de vitalité, car je pense aux forces vives de Saint-Laure, à nos acteurs économiques qui sont nombreux, qu'ils soient artisans ou agriculteurs et je pense également à nos associations. Malheureusement, la crise sanitaire que nous vivons depuis le mois de mars ne les épargne pas. Je souhaite, assurément, comme chacun d'entre vous, que l'année 2021 nous permette de nous retrouver, en regardant cet épisode de notre vie comme



quelque chose de lointain.

Par ailleurs, les financements mobilisables au titre du plan de relance de l'économie nous permettent d'anticiper un projet qui était pour nous inenvisageable financièrement, à savoir la réhabilitation du bâtiment communal situé place des chaînes. En effet, notre commune ne dispose plus d'école depuis fort longtemps, ne dispose plus, malheureusement, de commerce, en conclusion : de lieux qui favorisent la création des liens sociaux. A l'heure actuelle, nous n'en sommes qu'aux prémices de ce projet, qui je n'en doute pas, permettra de fédérer toutes celles et tous ceux qui voudront réfléchir avec nous sur le modèle économique de cette structure.

Après ce paragraphe d'optimisme, je ne vous cache pas que nous devons faire preuve d'imagination afin de préserver les finances communales. La fin d'exploitation de la carrière sur notre commune, en 2021, va venir fragiliser très fortement notre budget avec la perte d'une recette d'environ 45 000 euros par an. A cela, il faut ajouter la diminution continue des

dotations de l'Etat depuis plusieurs années. Par conséquent, je me pose, très sérieusement, la question de l'avenir de nos petites communes qui deviennent de plus en plus difficile à administrer faute de moyens. Néanmoins, notre population progresse au détriment du monde urbain et cette crise sanitaire ne fait que renforcer cet état de fait.

Avant de conclure cet édito, même si mon enthousiasme pour Saint-Laure me donnerait envie de vous en relater davantage, je vous informe que nous aurons l'occasion de venir, prochainement, à votre rencontre, lors de réunions de proximité que nous n'avons pas pu organiser, au mois de novembre, comme nous l'avions espéré. Ces moments nous permettront notamment d'échanger avec vous sur les projets que je viens de vous décrire et que vous pourrez, également, découvrir en prenant connaissance des prochaines pages de cette édition.

Enfin, je terminerai cet édito par une citation de Victor Hugo :

"Le bonheur est parfois caché dans l'inconnu".

Alors, risquons-nous, ensemble, à le trouver !

Je vous souhaite, au nom de tous les membres du Conseil Municipal, une très belle et heureuse année 2021, que celle-ci soit épanouissante, qu'elle vous apporte la santé et vous remplisse de joie.

Soyez assuré(e)s de toute la disponibilité de notre équipe et de sa volonté de construire, avec vous, l'avenir de notre belle commune.

Très sincèrement,

Grégory VILLAFRANCA
Maire de Saint-Laure

Le conseil municipal

Premier rang de gauche à droite :

Delphine BARGIBAU, Christian BLANCHARD, Gregory VILLAFRANCA, Fabrice RODDIER, Monique DURAND, Monique GORCE

Deuxième rang de gauche à droite:

Gérard COULAUD, Baptiste BARDET, Patrick TURLAN, Nicolas GENDRE, Thierry BASSEUX, Hassan FENEYROL, Christophe MENDES, Lydie TOTAIN, Alain MAUBLANT



Les commissions municipales

Commissions municipales	Titulaires élus	Titulaires volontaires (Habitant(e)s non élus)	Remplaçant(e)s volontaires (Habitant(e)s non élus)
Travaux Urbanisme Environnement et agriculture	Grégory VILLAFRANCA (Président) Christian BLANCHARD (Vice-Président) Thierry BASSEUX Gérard COULAUD Nicolas GENDRE Christophe MENDES	Christian GERMAIN Max MERLE Thierry VOYDIE	Michel PRADEL
Affaires Générales Finances Ressources humaines et sécurité	Grégory VILLAFRANCA (Président) Fabrice RODDIER (Vice-Président) Gérard COULAUD Hassan FEYNEROL Alain MAUBLANT Lydie TOTAIN	Marie-Jo BARDET Marie-France LAPLACE Sébastien VERHULST	
Affaires associatives Culturelles et enfance / jeunesse	Grégory VILLAFRANCA (Président) Delphine BARGIBAU (Vice-Présidente) Monique DURAND Hassan FEYNEROL Monique GORCE Lydie TOTAIN	Monic GERMAIN Christine PIGNOL Agathe QUINTA SALGADO	Marie-Christine BAILLY Céline GAUTHIER Julie VERHULST
Communication et vie locale	Grégory VILLAFRANCA (Président) Monique DURAND (Vice-Présidente) Christian BLANCHARD Baptiste BARDET Hassan FEYNEROL Patrick TURLAN	Jean-Michel DUCROHET Isabelle FOURNIER Catherine VOYDIE	Martine MERLE
CCAS Comité Consultatif d'Action Sociale	Grégory VILLAFRANCA (Président) Monique DURAND (Vice-Présidente) Patrick TURLAN (Vice-Président) Delphine BARGIBAU Fabrice RODDIER Monique GORCE Christophe MENDES	Marie-Anne BLANCHARD David BRYON-SIX Annie COCHEUX Annie FROMENT Damien SULLY Joëlle WOJTAS	
Commission d'adjudication et d'appels d'offres	Grégory VILLAFRANCA (le Maire) Fabrice RODDIER Hassan FENEYROL Alain MAUBLANT	Baptiste BARDET Gérard COULAUD Patrick TURLAN	



Le conseil communautaire

Titulaire	Suppléant(e)
Le Maire Grégory VILLAFRANCA	Adjoint délégué Christian BLANCHARD

Les commissions

FINANCES	Fabrice RODDIER	Grégory VILLAFRANCA
ÉCONOMIE EMPLOI ATTRACTIVITÉ ET NUMÉRIQUE	Gérard COULAUD	Baptiste BARDET
CLECT Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées	Fabrice RODDIER	Grégory VILLAFRANCA
URBANISME	Patrick TURLAN	Christophe MENDES
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	Monique DURAND	Monique GORCE
SPORT ET ASSOCIATIONS	Hassan FENEYROL	Thierry BASSEUX
VIE CULTURELLE	Monique DURAND	Lydie TOTAIN
AGRICOLE	Nicolas GENDRE	Thierry BASSEUX
ENFANCE JEUNESSE	Delphine BARGIBAU	Lydie TOTAIN
POLITIQUE DE LA VILLE (Cohésion sociale)	Lydie TOTAIN	Delphine BARGIBAU
ENVIRONNEMENT et DÉVELOPPEMENT DURABLE	Christian BLANCHARD	Thierry BASSEUX
HABITAT	Christophe MENDES	Alain MAUBLANT
MOBILITÉS et TRANSPORTS	Alain MAUBLANT	Christian BLANCHARD
CONSEIL D'EXPLOITATION EAU ET ASSAINISSEMENT	Grégory VILLAFRANCA	Christian BLANCHARD

Les syndicats

	Titulaire	Suppléant(e)
SIAEP Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable	Christian BLANCHARD	Gérard COULAUD
SIEG Service Intercommunal de l'Electricité et du Gaz	Grégory VILLAFRANCA	Christian BLANCHARD
SBA Syndicat du Bois de l'Aumône	Alain MAUBLANT	Monique GORCE
Association des haies du Puy de Dôme	Thierry BASSEUX	Gérard COULAUD
EPF Smaf Etablissement Public Foncier Smaf	Grégory VILLAFRANCA	Fabrice RODDIER
CLIC Centres Locaux d'Information et de Coordination	Delphine BARGIBAU	Lydie TOTAIN
Ambroisie	Thierry BASSEUX	Monique GORCE
SEMERAP Service de traitement des eaux	Christian BLANCHARD	Gérard COULAUD
Comice Agricole	Monique GORCE	Thierry BASSEUX
CCID Commissions Communales et Intercommunales des Impôts Directs	Baptiste BARDET Monique GORCE Alain MAUBLANT Jean BOITEUX Xavier IMDERDIS Dominique PRADEL	Lydie TOTAIN Marie-Christine BAILLY Jean-Luc CHAPUT Bastien DURIF Isabelle FOURNIER Valérie PIGNOL
CIID Commission Intercommunale des Impôts Directs	Fabrice RODDIER	Nicolas GENDRE
SICOM Syndicat Intercommunal du Collège de Maringues	Delphine BARGIBAU Monique DURAND	Alain MAUBLANT
CIAPH Commission Intercommunale d'Accessibilité des Personnes Handicapées	Christian BLANCHARD	Thierry BASSEUX
CNAS Comité National d'Action Sociale	Monique DURAND	
Correspondant Défense Recensement militaire	Fabrice RODDIER	

Des citoyens dans les commissions municipales

Parce que la démocratie participative n'est pas un vain mot, l'équipe municipale avait pris l'engagement de favoriser la représentativité des habitants dans toutes les commissions municipales. Deux mois après son installation, c'est un engagement qui a été tenu et les commissions sont au travail !



Dans l'objectif que chacun puisse trouver sa place au sein de la commune, et, participer activement aux projets municipaux, l'équipe municipale a souhaité que les habitants puissent intégrer volontairement les 4 commissions municipales existantes, sans compter le CCAS qui est un principe d'assistance obligatoire à savoir : "un devoir de l'état et un droit pour le citoyen".

Le 26 septembre 2020, à la salle des fêtes, nous avons organisé une matinée de présentation et d'échanges avec une trentaine de personnes, tous des habitants invités à faire acte de candidature. Et ce sont 17 habitants de notre commune qui ont manifesté leur intérêt pour cette démarche démocratique. Le nombre de participants volontaires à nous rejoindre a nécessité un tirage au sort qui s'est déroulé le 2 octobre 2020 afin de retenir 3 personnes par commission.

A ce jour, toutes les commissions, se sont donc vues compléter par 3 nou-



veaux membres, soit l'intégration de 12 habitants de la commune sur l'ensemble des commissions. Cette initiative a fait des émules car nous avons pu rencontrer des élus des communes voisines qui sont venus voir le déroulement de notre réunion de présentation et d'information ce 26 septembre.

Cette action renforce notre volonté de travail collectif, d'écoute et ainsi d'élargir notre cercle de réflexion dans le domaine de la vie municipale.

Enthousiastes et motivés, les membres volontaires se sont joints aux élus de chaque commission et ils ont signé une charte de fonctionnement.

Les quatre commissions municipales au complet ont, d'ores et déjà, engagés de nombreux chantiers avec un travail conséquent sur des projets propres à chacune d'entre elles pour cette année et celle à venir, comme par exemple : la mise en place d'une nouvelle charte graphique, l'élaboration d'un règlement pour la constitution du futur conseil municipal des jeunes, un travail sur la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Riom Limagne et Volcans et l'élaboration d'un budget primitif au plus près du réalisme des besoins d'une commune comme la nôtre. Nous souhaitons bon courage et bon vent à ces 4 commissions pour les années à venir.



COMMISSION TRAVAUX, URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

Travaux



Outre les travaux de réhabilitation de voirie réalisés sur la route départementale 224 au niveau du croisement de la route de Maringues et de la route de Joze, l'année 2020 a vu se réaliser l'extension des réseaux concernant le chemin du Ponteix. Nous avons également en projet pour cette nouvelle année de finaliser l'aménagement de la traversée du village sur la départementale 224 et la sécurisation des passages piétons sur cette même voie ainsi qu'une réflexion sur les conditions de circulation de la rue du colombier. Si nous avons la chance d'aboutir dans nos demandes de subventions, un autre chantier passionnant devrait s'ouvrir, la rénovation du bâtiment communal de la place des chaînes. Celui-ci, idéalement situé, à proximité de la mairie, en plein centre du village pourrait devenir notre café communal et offrir, outre un espace festif et convivial, de nombreux services de proximité.

Verger fleuri 2

Le démarrage du chantier "Verger fleuri 2". Ce lotissement, prévu de longue date, se situe rue de la Condamine et offrira l'opportunité à 18 acquéreurs de s'installer dans notre charmante commune. Les travaux ont démarré mi-novembre et après une trêve pour les fêtes de fin d'année ont repris mi-janvier. On peut distinguer sur la photo la mise en place du bassin de rétention qui est en fait une zone de stockage temporaire des eaux pluviales. En cas de fort orage, les eaux pluviales sont restituées dans les réseaux existants avec un débit limité (6 litres à la seconde) ce qui empêche leur saturation.



Pose des compteurs Linky

Cet été 2020 a vu se déployer sur la commune la pose des nouveaux compteurs électriques Linky qui ont pour mission de prendre en compte de nouveaux usages et moyens de production locaux, d'accompagner l'essor des énergies renouvelables, le développement de la mobilité électrique et l'évolution des modes de consommation, tout en garantissant la sûreté du système électrique.



Entretien des chemins communaux

L'année 2020 a vu se réaliser l'entretien et la remise en état d'environ 2 kilomètres de chemins qui ont été nivelés et compactés. C'est l'entreprise Parra basée à Limons qui a réalisé ces travaux.



Employés communaux

Merci à nos deux agents techniques ! Philippe Robillon officie sur notre commune depuis 15 ans. Jean-Michel Courty l'a rejoint en Juin 2020 pour lui prêter main forte. Grâce à leur savoir-faire et à leur présence quotidienne, notre village et ses abords conservent une apparence agréable en toutes saisons ; rues et trottoirs propres, espaces verts tondus, taillés et fleuris et bien d'autres travaux comme l'illumination de notre village en période de fin d'année.



Philippe

Jean-Michel



Agriculture et environnement

Courant décembre, la commune a réalisé le remplacement d'un grand nombre de végétaux, éléments d'embellissement et de bien-être pour tous. Nous prévoyons "le nettoyage de printemps" ou "journée

citoyenne" de ramassage des déchets dans les chemins et fossés bordant notre commune. Elle devrait réunir de nombreux habitants, de toutes générations, unis dans le même souhait d'œuvrer pour le mieux vivre collectif.

Visite Carrière

Les gérants de la société "Sablières du Centre" ont reçu le 20 novembre dernier une délégation du Conseil municipal pour leur faire visiter le site d'extraction de la commune de Saint-Laure. Cette découverte s'est montrée très instructive et très intéressante, elle s'est poursuivie par la visite du site de Maringues où les élus ont pu observer les machines traitant le gravier après extraction et assurant le nettoyage, criblage et broyage. Les élus remercient les responsables de la carrière pour leur avoir permis de découvrir le fonctionnement de cette exploitation qui devrait, malheureusement, cesser son extraction sur le territoire de notre commune dans les mois qui viennent.



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

En France, le plan local d'urbanisme est le principal document de planification de l'urbanisme. Il remplace l'ancien plan d'occupation des sols depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain du 13 décembre 2000, dite "loi SRU"

Le plan local d'urbanisme réglemente la façon dont les propriétaires peuvent aménager leurs terrains et modifier les bâtiments existants. Il s'applique à toutes les opérations de construction ou de travaux et sert de fondement à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, permis d'aménager, etc.)

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est équivalent au plan local d'urbanisme (PLU) mais à l'échelle intercommunale.

Il est le support d'une vision partagée de l'avenir d'un territoire, il s'inscrit dans une perspective à 20 ans.

Le PLUI s'applique à l'ensemble de la communauté d'agglomération, Riom Limagne & Volcans. Créée en janvier 2017, elle est issue de la fusion des trois anciennes communautés de communes : Limagne d'Ennezat, Riom communauté et Volvic Sources et Volcans, soit 31 communes et 68 500 habitants.

Le PLUI détermine les règles de construction à partir desquelles les permis de construire et les déclarations de travaux sont instruits, il fixe l'emplacement des futures voiries et des équipements publics

Il décrit les éventuels risques, par exemple zones inondables, et institue des protections telles que milieu naturel ou patrimoine bâti.

Il assure l'équilibre entre le développement urbain et la protection des espaces naturels en respectant les objectifs de développement durable. Il doit permettre d'aborder les enjeux du territoire en matière :

- d'agriculture

- d'urbanisme et d'aménagement de l'espace
- de déplacement
- d'environnement et d'amélioration du cadre de vie
- de préservation du paysage naturel et du patrimoine bâti.

La particularité de RLV est de réunir sur un même ensemble, une diversité de paysages, ce territoire se compose de quatre unités paysagères, la Chaîne des Puys, les coteaux et la faille de Limagne, la plaine de Limagne et le Val d'Allier.

Il convient de préserver ces paysages qui sont garants de l'image du territoire et de trouver un juste équilibre entre végétalisation des espaces bâtis et densification.

A l'image de ce qui se passe à l'échelle nationale, RLV a connu un développement passant par la création de nouvelles zones résidentielles ou d'activité en périphérie des villes et des villages. Ceci a déstructuré l'armature urbaine et défavorisé les centres anciens qui ont perdu de nombreux commerces de proximité.

Un des enjeux du PLUI est de stopper cet étalement urbain et de redynamiser les centres-bourgs.

Un autre est de prendre en compte des effets du changement climatique, notamment garantir les ressources en eaux pour les différents usages dont le territoire a besoin.

Ceci passe par la mise en place de solutions techniques telles que restauration des zones humides, revitalisation des cours d'eau, retenues de substitution, etc.

Un autre enjeu : la mobilité. Il convient d'optimiser l'usage de la voiture individuelle en favorisant le covoiturage et en poursuivant le développement de l'offre transport en commun, y compris via l'offre de "transport à la demande".

Enfin, un dernier enjeu est d'adopter une gestion économe en ressources et de promouvoir le développement de la production d'énergie renouvelable et locale.

Le 13 novembre 2020, le conseil municipal a pris acte de l'organisation d'un débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable, élaboré dans le cadre de la constitution du PLUI de Riom Limagne et Volcans.

Les prochaines étapes interviendront début 2021 avec :

- l'élaboration des orientations d'aménagement et de programmation qui fixent des dispositions spécifiques pour les secteurs à enjeux
- l'écriture de la traduction réglementaire du PADD en un zonage et un règlement qui fixent les règles de constructibilité sur le territoire de la communauté d'agglomération.

Suivra au printemps une phase de consultation, où le projet sera soumis pour avis aux partenaires institutionnels (Etat, Conseil régional et départemental, chambre d'agriculture, etc) Le projet sera ensuite présenté à l'enquête publique, chacun pourra alors en prendre connaissance et faire des remarques.

Enfin, au printemps 2022, le PLUI sera approuvé par délibération du Conseil communautaire, après les ajustements tenant compte des remarques.



Ambrosie, attention allergie !

Nous sommes tous concernés, chacun doit agir contre cette plante dangereuse pour la santé.

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Notre région est la première concernée par ce fléau. Selon la zone, 6 à 21% de la population exposée est allergique au pollen de l'ambrosie. Ce dernier peut provoquer des réactions allergiques en fin d'été, rhinites, conjonctivites, asthme, laryngites, urticaire et eczéma. Cette plante pousse sur les remblais et chantiers, les terres à l'abandon, les lotissements, dans les cultures et en bord de route.

Comment la reconnaître ?

Elle peut mesurer jusqu'à 2m de haut. Les feuilles sont très découpées, d'un même vert clair sur les 2 faces, et sans odeur. Les tiges sont vert clair à auber-

gine couvertes de petits poils blanc assez souples. Grappes de petites fleurs vert jaune au sommet et en épis.

Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : **je l'arrache** (avec des gants). Hors de ma propriété : je préviens la mairie ou le référent de la commune au 04 73 33 26 19.



▶ **Reconnaitre l'Ambrosie à feuilles d'armoise**

Ses tiges sont dressées, souvent velues et ramifiées

Sa hauteur varie de 0,2 m à 2,00 m

RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES

Stade plantule
AVRIL-MAI

Stade végétatif
JUIN-JUILLET

Stade floraison
AOÛT-OCTOBRE

Ses fleurs sont vert pâle à jaune et se dressent en épis

Ses feuilles sont vertes des deux côtés, minces, très découpées

Ambrosie à feuilles d'armoise
Ambrosia artemisiifolia L.

▶ **Détruisez la avant qu'elle ne soit en fleurs**

Document créé par l'Observatoire des ambrosies - contact : observatoire.ambrosies@region.france.org



COMMISSION FINANCES, AFFAIRES GÉNÉRALES, RESSOURCES HUMAINES ET SÉCURITÉ

Malgré le contexte de crise sanitaire, qui a imposé à tous de nombreuses règles, les membres de la commission ont pu se réunir à plusieurs reprises. Au cours du 1^{er} trimestre, elle s'attachera à bâtir le budget primitif 2021 qui sera proposé et voté lors du Conseil municipal du mois de mars. Par la suite, elle entreprendra un travail, en concertation avec les autres commissions et les associations de Saint-Laure, sur l'utilisation des différentes salles communales ainsi que sur les tarifs qui seront appliqués à partir de 2022. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des sujets traités par notre commission.



Employée depuis 2014, Valérie Lobrot a deux missions au sein de la commune. Elle assure l'entretien des locaux municipaux : mairie, salle des fêtes, médiathèque... Elle seconde également Ophélie au secrétariat.

Salle des fêtes règlement et tarif des locations

La commission s'est attachée à revoir le règlement d'utilisation de la salle des fêtes, et a défini les tarifs de location pour l'année 2021.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, nous avons proposé au Conseil municipal d'appliquer **la gratuité** pour l'ensemble des manifestations des **associations communales** sur l'année 2021.

Location en dehors des week-ends et des jours fériés :

- Particulier résidant sur la commune : **130 €**
- Association ou groupement dont le siège social n'est pas situé sur la commune mais au sein duquel un administré est membre : **300 €**
- Particulier ou association extérieur à la commune : **480 €**
- Association communale : **manifestations gratuites**
- Espaces contigus à la salle des fêtes : **50 €**

Location pour un week-end ou un jour férié (y compris la veille) :

- Particulier résidant sur la commune : **230 €**
- Association ou groupement dont le siège social n'est pas situé sur la commune mais au sein duquel un administré est membre : **300 €**
- Particulier ou association extérieur à la commune : **480 €**
- Association communale : **manifestations gratuites**
- Espaces contigus à la salle des fêtes : **50 €**

N'hésitez pas à réserver, dès à présent votre date auprès du secrétariat de mairie.

Budget et finances

Le budget est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal. C'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile.

Le budget est scindé en deux parties :

1/ Une section de fonctionnement d'un montant prévisionnel de 376 573€ pour 2020

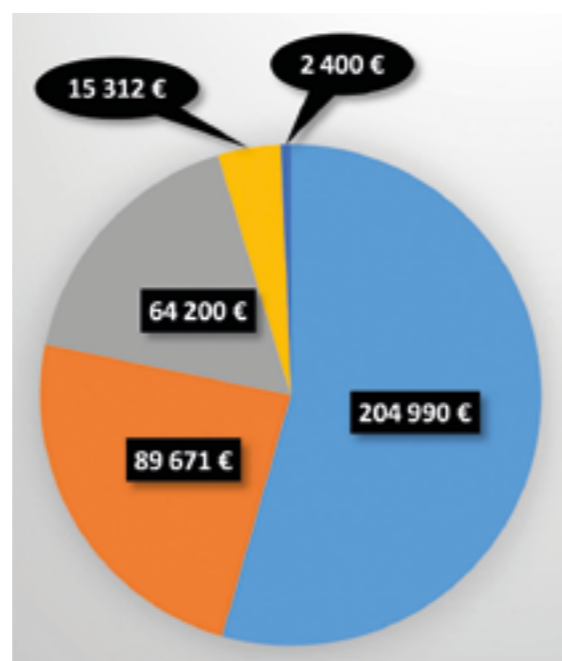
La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus.

Répartition des dépenses prévisionnelles de fonctionnement 376 573 €



- 65 Autres charges de gestion courante
- 012 Charges de personnel
- 011 Charges à caractère général
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles
- 014 Atténuation de produits
- 43 Opérations d'ordre entre section

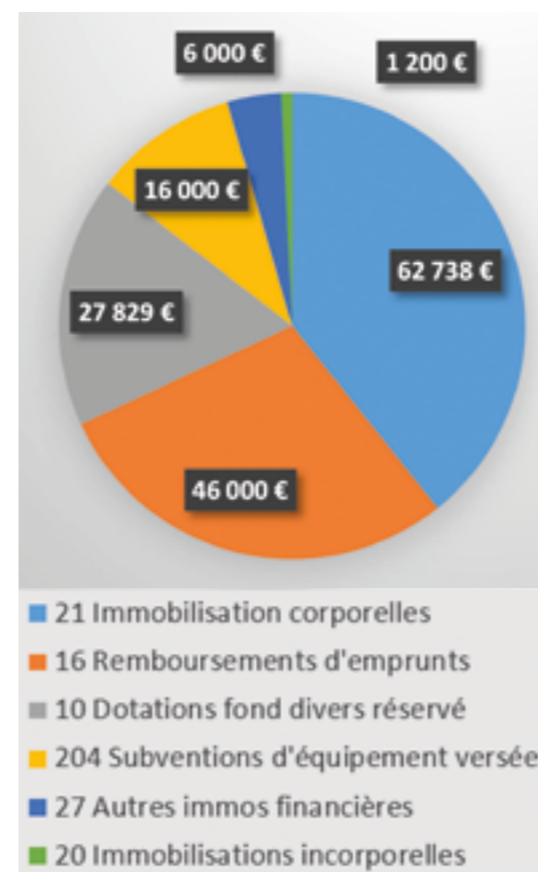
Répartition des recettes prévisionnelles de fonctionnement 376 573 €



- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations et participations
- 70 Produits des services
- 002 Excédent antérieur reporté de fonctionnement
- 75 Autres produits de gestion courante

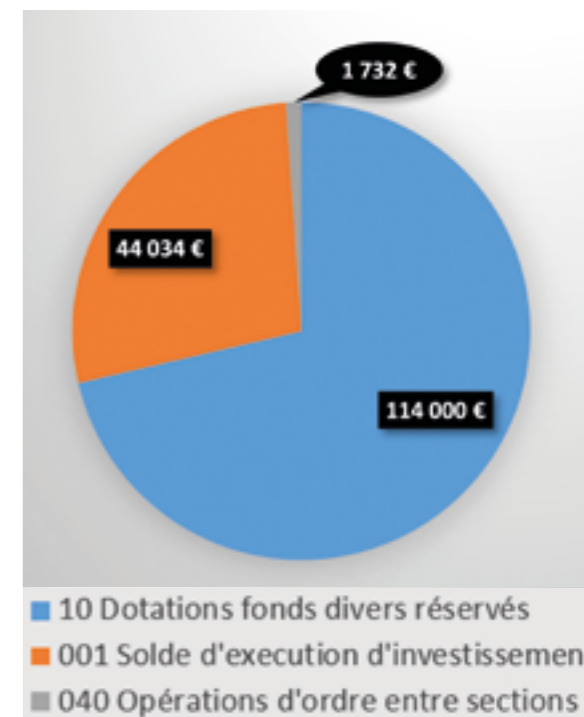
2/ une section d'investissement d'un montant prévisionnel de 159 766 € pour 2020

Répartition des dépenses prévisionnelles d'investissement 159 766 €



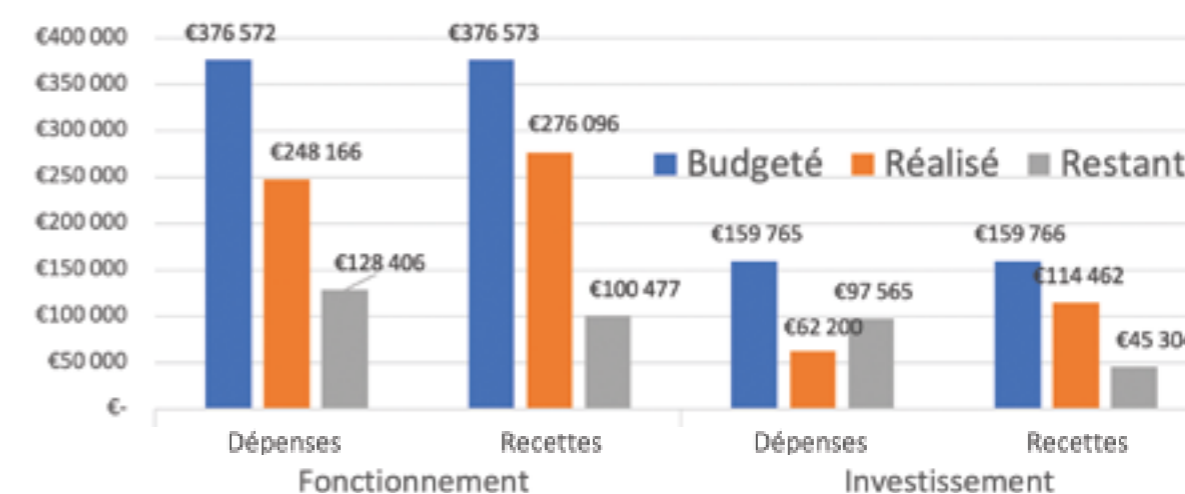
- 21 Immobilisation corporelles
- 16 Remboursements d'emprunts
- 10 Dotations fond divers réservé
- 204 Subventions d'équipement versées
- 27 Autres immos financières
- 20 Immobilisations incorporelles

Répartition des recettes prévisionnelles d'investissement 159 766 €



- 10 Dotations fonds divers réservés
- 001 Solde d'exécution d'investissement
- 040 Opérations d'ordre entre sections

État des dépenses et des recettes au 1^{er} décembre 2020





Adjointe déléguée
Delphine BARGIBAUX

COMMISSION AFFAIRES ASSOCIATIVES, CULTURELLES ET ENFANCE JEUNESSE

Culture

L'arbre à livres

Dans un objectif de favoriser l'accès à la culture pour tous, nous avons pour projet de faire "pousser" un arbre à livres sur la commune. Celui-ci pourrait être installé sous le préau à côté de la Mairie. Complémentaire à la bibliothèque de notre village, cet arbre à livres permettra à chacune et chacun de déposer des livres que la bibliothèque n'est pas en mesure d'accepter et d'emprunter ceux-ci gratuitement. En déposant ou en empruntant un livre dans l'arbre à livres, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.



La Journée "conte" avec RLV

La médiathèque de Saint-Laure s'est chargée d'organiser avec RLV une journée 'conte' à la salle des fêtes le vendredi 23 octobre pour les 4-7 ans. Les enfants ont pu profiter d'un agréable moment de lecture. Nous espérons pouvoir réitérer cet événement qui a beaucoup plu aux enfants.



Le Conseil municipal des jeunes (CMJ)

La commission travaille sur la mise en place du CMJ. Il sera composé d'un groupe de 9 enfants âgés de 8 à 14 ans. Prochainement un dossier de candidature sera distribué à chaque enfant pouvant être candidat, nous espérons qu'ils seront au rendez-vous.

Nous avons besoin que le CMJ fasse remonter les besoins et problématiques de notre jeune population afin que les décisions prises par la commune soient cohérentes et utiles.

Enfance / jeunesse

La commission a distribué des fiches d'informations afin de connaître notre jeune population, nous remercions tous les parents pour leur collaboration. En effet nous avons eu beaucoup de retours. Ce qui nous a permis, entre autres, dans un premier temps de réaliser une commande et une distribution de masques aux 6-10 ans.

Projet d'extension de l'offre de transports scolaires

Suite à l'étude de fréquentation des écoles maternelles/élémentaires, nous avons sollicité "RLV transports et mobilités" pour la mise en place de transports scolaires à destination des enfants scolarisés en écoles maternelle et élémentaire. En effet, la commune de Saint-Laure compte actuellement environ 89 enfants qui sont scolarisés dans

8 communes du secteur (hors collèges et établissements supérieurs). Ainsi, un service de transport pourrait peut-être voir le jour à l'avenir pour les enfants scolarisés dans les établissements de Chappes, d'Ennezat et d'Entraigues. En effet ces 3 communes sont les plus fréquentées par les enfants de Saint-Laure, ce qui pourrait justifier la mise en place

de ce service. Par ailleurs, il faut préciser que la commune participe au financement des frais de scolarité des enfants de notre village. Ainsi, ce sont environ 80 000 euros qui sont reversés chaque année aux communes qui accueillent vos enfants pour participer aux frais de fonctionnement des établissements scolaires.

Accueil de loisirs à Saint-Laure

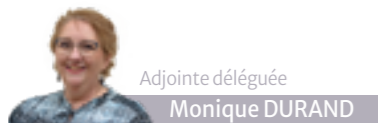


2020 aura été une année bien particulière, mais l'accueil de loisirs de Saint-Laure aura tout mis en place pour assurer du mieux possible sa mission de service public et proposer aux enfants âgés de 3 1/2 à 17 ans des projets d'activités de qualité, tout en respectant les différentes mesures sanitaires. Les vacances de la Toussaint et la magie de Noël, avec ses traditionnelles activités, a conclu cette année pour laisser place à 2021. Nul doute que cette nouvelle an-



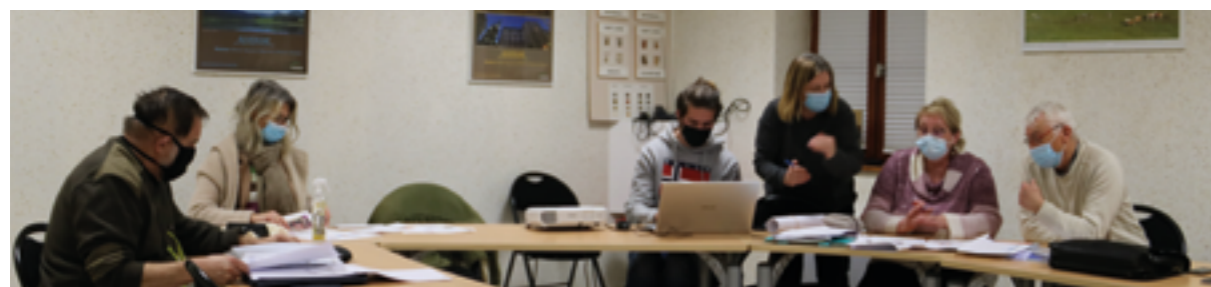
sur le thème du Cirque, les séjours sportifs ski à Chastreix et nature à Saint-Nicolas-des-Biefs, sans oublier les vacances d'été avec ses semaines à thèmes, ses bivouacs au centre et ses séjours surf et montagne... L'accueil de loisirs de Saint-Laure vous souhaite une très belle année et une très bonne santé !





COMMISSION VIE LOCALE ET COMMUNICATION

L'ensemble des membres de cette commission se sont engagés dans une même direction pour développer et valoriser la communication et la vie locale de notre commune. Ils partent du principe que l'une ne va pas sans l'autre.



La charte graphique

Le premier travail a été d'engager la création d'une charte graphique, pour renvoyer une image de Saint-Laure plus moderne et plus dynamique.

La commission a fait appel à la société Magma Créa, agence de communication.

Les couleurs reflètent les caractéristiques de notre commune :

- le vert clair, couleur froide et douce, symbole de la nature et de la végétation
- le jaune orangé, couleur chaude, symbole du blé, du soleil ; il vient en complément du vert pour évoquer la nature
- le marron / taupe, symbole de la terre et de la pierre

La silhouette d'un pigeonnier évoque le patrimoine et son histoire.



Ce logo est décliné sur tous les supports de communication de la mairie (papier à entête, enveloppe, carte de visite..).



Le bulletin municipal

Notre second projet a été la refonte et la modernisation du bulletin municipal, avec un nouveau format et la nouvelle charte graphique.

Il permettra, une fois par an, de se remémorer les activités réalisées, d'informer sur les actions en cours et d'évoquer les futurs projets.

Facebook

À l'heure de la fibre et de la 5G, pour être présent sur les réseaux sociaux, une page Facebook "Commune de Saint-Laure" a été créée. Elle permet de relayer très rapidement des informations sur la vie de la commune

Site internet

La prochaine étape importante pour les membres de la commission, est la finalisation d'un site internet. Celui-ci est déjà bien avancé et nous espérons le mettre en ligne au cours du 1^{er} trimestre 2021.

Les illuminations

Comme chaque année, le village a été décoré, grâce à la collaboration des employés de mairie qui se sont impliqués, même sous la pluie, pour que Saint-Laure soit égayé pendant la période des fêtes.



Autres supports de communication

La communication passe également par les lettres d'information distribuées dans les boîtes aux lettres par les élus ainsi que par la parution, dans le journal La Montagne, d'articles sur les événements qui se déroulent dans notre commune.

Les rencontres de quartiers

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous organiserons des réunions de proximité, moments d'écoute et de dialogue.

À cette occasion, nous viendrons à votre rencontre, faire le point sur l'actualité du quartier et de la commune, sur les projets en cours ou à venir, recueillir vos avis et suggestions...



Permanences en mairie

N'oublions pas le côté humain de la vie locale. Pour cela, il a été décidé d'apporter un service élargi à la population comme ouvrir la mairie tous les samedis matin avec des permanences du Maire et des Adjointes. Vous pouvez retrouver l'agenda de leurs présences à la fin de ce bulletin.

AFFAIRES SOCIALES-CCAS

Depuis le mois d'août, date des nominations des nouveaux membres, le CCAS (Comité Consultatif d'Actions Sociales) s'est vu engagé pour plusieurs dossiers, souvent en lien avec la crise sanitaire de la covid 19. Afin de cimenter leur engagement, l'ensemble des membres a approuvé et signé une charte de fonctionnement et de confidentialité.

Crise sanitaire et confinement

Pour alléger cette nouvelle période de confinement, le CCAS a décidé de mettre en place diverses opérations :

- rédaction d'une lettre d'information spéciale # Covid-19 pour informer de la disponibilité des membres du CCAS et de la mairie pour assurer un service de portage de courses et de produits pharmaceutiques
- changement des horaires d'ouverture de la mairie afin d'avoir toujours une présence pour recevoir les appels éventuels des habitants dans le besoin
- mise à disposition d'attestations de déplacements dérogatoires.

Le Plan Canicule

C'est le 1^{er} dossier dont s'est occupé le CCAS avec la mise en place d'un recensement afin de connaître et de contacter chaque habitant de plus de 70 ans, ou de plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et les personnes handicapées isolées à domicile. Le but est d'identifier leurs besoins en cas de périodes météorologiques excessives. Cette action a été menée dans le respect des directives de la Préfecture du Puy de Dôme. Nous avons pu remarquer, avec plaisir, que nos aînés sont très bien entourés par leur famille, amis et voisins.

Clie

CLIC signifie Centre Local Information et de Coordination. Il existe 7 CLIC dans le Puy de Dôme qui ont été créés par le conseil Départemental. La commune de Saint-Laure est couverte par le CLIC Riom Combrailles.

Le CLIC s'adresse à toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Ses services sont gratuits et sont activables :

- pour toute demande d'informations concernant les services d'aide à domicile, le portage de repas, les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la

téléassistance, les aides financières possibles, ...

- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier les besoins, les aides possibles et proposer un accompagnement dans leur mise en place ;
- pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur Saint-Laure

Le CCAS de Saint-Laure avait programmé pour cette fin d'année 2020 divers ateliers qui ont été, malheureusement, annulés. Aussi, en espérant que notre situation sanitaire s'améliore, il a réitéré sa volonté de voir pour 2021 les ateliers suivants : émaillage sur lave, mémoire, bien-être, initiation au vélo électrique. Le CCAS reste en contact avec le CLIC

et ne manquera pas de tenir informées les personnes intéressées de la date de ces activités.

Vous pouvez contacter le CLIC, par téléphone ou mail :
Tél. : 04.73.33.17.64
secretariat@clie-riom.fr



Grégory Villafranca avec Yvette Chauffour

Repas des Aînés

C'est le dossier qui, d'un point de vue social, amical, a été difficile à gérer sachant la grande place que prend cet événement dans la vie de nos aînés, mais vu le contexte sanitaire qui se profilait, et surtout pour protéger la santé de tous, le CCAS a été obligé de le remplacer par des coffrets cadeaux. Le choix s'est porté sur le fournisseur : Caves de Bacchus et il a été commandé 25 colis pour les couples et 30 pour les personnes seules. Il a été choisi d'offrir un coffret cadeau Yves Rocher aux 3 dames résidant à l'Ehpad à Maringues. Ces 58 colis cadeaux ont été acheminés vers leurs destinataires le samedi 19 décembre par l'ensemble des membres du CCAS

Pour 2021, le CCAS va se pencher sur d'autres nouveaux dossiers dans un but d'apporter du bien être à tous en espérant que les mesures sanitaires lui en laissent le choix et la liberté pour agir. Le CCAS de Saint-Laure est là pour vous aider dans vos démarches. N'hésitez pas à le contacter par l'intermédiaire du secrétariat de la Mairie : 04.73.33.20.21 ou mairie.saintlaure@wanadoo.fr pour prendre rendez-vous.



SÉCURITÉ

Participation citoyenne

Cette démarche partenariale et solidaire existe sur la commune depuis octobre 2018, Elle consiste à sensibiliser les habitants d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.



Elle permet en outre de renforcer le tissu relationnel entre les habitants, de développer l'esprit civique et de prévenir les incivilités et autres délits qui pourraient survenir. Le principe est simple. Hormis les cas de crimes ou délits flagrants qui nécessitent de la part des témoins de l'événement d'appeler directement la gendarmerie en composant le 17, les habitants informent les référents. Ces derniers transmettent les informations qu'ils estiment devoir porter à la connaissance des gendarmes, notamment en matière de lutte contre les cambriolages (présence suspecte de personnes ou de véhicules), ce qui accroît la réactivité des forces de

sécurité. En retour, les services de gendarmerie nous transmettent des informations de prévention qui seront portées à la connaissance du public par tout moyen nécessaire (facebook, site internet, etc). De plus, une signalétique installée à l'entrée du bourg rappelle la vigilance des habitants ce qui a un effet dissuasif sur les auteurs de potentielles incivilités.

Vos référents pour la commune sont :

- **Dominique Bédouret**
4, rue des amandiers • 06 61 15 95 71
- **Christian Blanchard**
3, rue de la fontaine • 06 48 77 22 52
- **Gilles Vial**
4, rue du colombier • 06 11 84 73 31

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le bien-être de nos administrés demeurant une de nos principales préoccupations. Chacun est à juste titre soucieux de faire respecter sa liberté et ses droits. Mais n'oublions pas qu'il n'y a pas de droits sans devoirs et que la liberté ne consiste pas à donner libre cours à ses volontés. Elle connaît des limites qui sont fixées tant par la loi que par les règles du savoir-vivre.

*Pour mieux respirer,
ne brûlez pas vos déchets-verts,
arrêtez de vous enflammer !*



L'entretien du jardin pour un particulier génère en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes par an, bien que cette pratique soit interdite depuis de nombreuses années. Des solutions alternatives individuelles ou collectives, respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement et simples à mettre en œuvre existent pourtant, tels que le compostage, le paillage ou encore l'apport en déchèterie.



Outre les risques d'incendie qu'il génère et les troubles de voisinage causés par les odeurs et la fumée, le brûlage des déchets verts ménagers contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air et nuit à l'environnement et à la santé. Dans le Puy-de-Dôme, l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012 précise l'interdiction permanente du brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux et non végétaux des particuliers.

Cette pratique est passible d'une contravention de 450 euros.

Vous appréciez vos voisins, respectez-les !



bruits de voisinage est en vigueur dans le département de Puy-de-Dôme. Il précise dans son article 5 : "Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h à 20 h,
- les samedis : de 9h à 19h,
- les dimanches et jours fériés : de 10 à 12h."

Les services de gendarmerie et le maire de la commune sont chargés de l'application de cet arrêté.

La tonte des pelouses, le bricolage et la diffusion de musique font partie des incontournables du week-end, mais attention, pas durant tout le week-end, ou à toute

heure de la journée ; voici un petit rappel de la réglementation. Un arrêté préfectoral du 26 avril 1991, modifié le 26 juillet 1994 portant réglementation contre les

Vous avez un animal ? Vous l'aimez ? Faites-le aimer par tous !

La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections sont autant de sources de mécontentement de certains de nos concitoyens. Soyez vigilants à ne pas laisser errer ou aboyer votre chien. Pensez à ceux qui doivent se lever tôt ou ceux qui se reposent. Pour favoriser l'entente de voisinage, ne laissez pas errer votre animal, prenez toutes les dispositions pour qu'il ne s'échappe pas et dressez-le à ne pas aboyer sans cesse. De plus, pour le bien-être de nos animaux, de nos voisins et pour la propreté de notre village, les déjections canines doivent être ramassées et mises dans les poubelles.



Défibrillateur

Un défibrillateur est accessible en libre-service au 1^{er} étage de la mairie (accès par l'escalier à l'arrière de la mairie). La maintenance est effectuée tous les ans.



CÉRÉMONIES 2020



14 Juillet

C'est sans feu d'artifice, sans retraite aux flambeaux et sans moment de convivialité que s'est déroulée la cérémonie du 14 juillet cette année. Malgré la crise sanitaire, la toute nouvelle équipe municipale mise en place le 3 juillet, a tenu néanmoins à organiser un dépôt de gerbe sans fanfare devant le monument aux morts. Ainsi, c'est avec le concours de Gabriel et Alexis Roddier que la gerbe a pu être déposée en présence d'un public restreint.

Le Maire a conclu son discours personnalisé de la manière suivante : « Enfin, je souhaite que nous commémorions ensemble, aujourd'hui, dans le souvenir du 14 juillet, cette aspiration à la liberté, cette exigence d'égalité et ce devoir de fraternité qui nous unissent en tant que peuple. Il s'agit d'un travail de mémoire, il s'agit également de célébrer les bastions de notre République, mais aussi et surtout d'apprécier le vivre ensemble dans notre démocratie tout en déplorant qu'il n'en soit pas de même pour tous les peuples. Vive la République, Vive la France, Vive Saint-Laure! »

11 Novembre

Malgré les conditions sanitaires actuelles, la commémoration du 11 Novembre a pu se tenir dans un format restreint afin de rendre hommage aux combattants de la première guerre mondiale.

C'est en présence des 4 Adjointes, que le Maire a déposé une gerbe et évoqué les représentants des associations patriotiques qui n'ont pas pu participer à la cérémonie qui leur est chère. Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage.

Chaque 11 novembre, la Nation rend un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. C'est ainsi que les noms de ces derniers ont été rappelés à l'issue du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Cette cérémonie a fait l'objet d'une retransmission en direct sur la page Facebook de la Commune de Saint-Laure. A ce titre, nous remercions Baptiste Bardet, conseiller municipal qui s'est chargé des moyens techniques.

Vœux 2021

Année particulière, cérémonie particulière. En effet, faute de pouvoir inviter la population à la traditionnelle cérémonie des vœux, le Maire a souhaité s'adresser aux habitant(e)s de Saint-Laure par l'intermédiaire d'une vidéo que vous pouvez retrouver sur la page Facebook de la commune.

Effectivement, l'entrée dans une nouvelle année est toujours un moment particulier où se dessinent et où s'expriment des projets et des vœux. C'est aussi l'occasion de faire un bilan d'étape. De ce point de vue, le présent bulletin municipal vous permet de vous rendre compte de la méthode de travail que nous avons souhaité mettre en œuvre et de l'état d'avancement des projets municipaux.

Souhaitons que ces vœux virtuels, pleins de sincérité et d'ambition pour Saint-Laure, laissent place à un moment convivial en présentiel l'an prochain.



Forum des associations



La municipalité tient une nouvelle fois à remercier les associations d'avoir maintenu le forum annuel malgré la situation sanitaire.

Pour la première fois celui-ci s'est déroulé aux abords de la mairie. De nombreux habitants ont fait le déplacement pour découvrir l'ensemble des activités culturelles et sportives proposées autour de stands espacés vu le contexte.

Cette journée s'est déroulée sous le soleil, dans la bonne humeur et il était donc important qu'elle ait lieu.

En effet, les associations de Saint-Laure sont le ciment de la vie en collectivité et sont particulièrement reconnues pour leur dynamisme.

Les élus à la rencontre des associations

En amont du forum des associations, le Maire Grégory Vilafranca et l'adjointe déléguée Delphine Bargibaux avaient convié les Présidents des associations à un moment d'échanges et de convivialité autour du verre de l'amitié.

Cette rencontre était l'occasion pour les uns et les autres de faire connaissance suite à l'installation de la nouvelle équipe municipale. Aujourd'hui, nos associations doivent être écoutées et associées, notamment à travers la mise en place de projets

partagés. Nous les rencontrerons à nouveau très prochainement afin d'échanger avec elles sur leurs projets 2021 et sur les projets de la municipalité. Nous les remercions d'avoir répondu présentes à cette invitation.



Les Bazets en fête par l'AAC

Un nouveau nom pour un nouveau souffle !

La situation sanitaire de cette année 2020 ne nous a malheureusement pas permis de réaliser nos animations. Cependant vos bénévoles ont continué à se réunir, à échanger sur l'avenir de l'AAC et en ont profité pour faire évoluer l'association. Des nouveaux statuts, de nouvelles animations, un nouveau bureau, un nouveau nom et une équipe unie avec une furieuse envie de démarrer l'année 2021 en espérant pouvoir vous retrouver et faire vivre un peu plus notre village.

Bref, nous sommes prêts. Nous vous donnons donc RDV pour notre première animation : La chasse aux œufs qui se déroulera en extérieur le 27 mars. Une belle occasion de vous revoir, de vous présenter notre équipe. Vous trouverez en dernière page l'ensemble des manifestations prévues en 2021 si la situation sanitaire le permet.



Et voici une petite photo de la joyeuse équipe les Bazets en fête !

A noter que les personnes intéressées pour nous rejoindre sont également les bienvenues. Nouveauté ! Nos statuts nous permettent maintenant d'accueillir les jeunes de moins de 18 ans qui souhaitent s'investir dans la vie de notre village (avec une autorisation parentale).

Dans l'attente et l'espoir de vous retrouver en 2021, toute l'équipe des Bazets en fête par l'AAC vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! Nous espérons qu'elle nous permettra de nous retrouver et de partager des moments de fête, d'échanges et de joie.



Petite photo de notre unique animation de l'année, notre carnaval ! Une quarantaine d'enfants étaient venus déguisés pour participer à notre boum ! Crêpes, barbes à papa et boissons les attendaient. Une belle après-midi où même les adultes se sont pris au jeu.

À louer

N'oubliez pas notre beau et grand barnum !



Tente de réception avec de multiples fenêtres pour laisser passer la lumière.

6x14 m pour 80 à 112 personnes. Entrées par les 2 façades.

Prix 300 € pour un week-end.

Pas de livraison, mais un peu d'aide si vous n'êtes pas loin !

Pour toutes questions merci de joindre Thierry au 04 73 33 26 19.



Animations annulées ? Les Bazets en fête ont de l'idée !



Annulées !!!! Qu'à cela ne tienne, nos bénévoles artistes ont de l'idée ! Un Mr Halloween à notre petite cabane et un grand Père-Noël avec sa boîte aux lettres pour le mois de décembre. Merci à Thierry, Patrick et Michel les artistes de l'AAC.

Présentation de la nouvelle équipe des Bazets en fêtes par l'AAC

Présidente : Mélissa Cabral
Vice-Président : Christophe Mendes
Trésorière : Marie Rougier
Vice-Trésorier : David Bryon-Six
Secrétaire : Sébastien Verhulst
Vice-Secrétaire : Sandrine Bardin

Membres : Patrick Turlan, Michel Wojtas, Thierry Basseux, Isabel Silva, José Silva, Aurélien Coliche, Philippe Daniel, Hombeline Ducrohet, Jean-Michel Ducrohet, Benjamin Weill, Jean-Claude Gatignol, Alexis Roddier (15 ans).

Place du village

Retour sur les évènements de 2020 :
Renouvellement du Conseil d'Administration (en annexe) lors de l'AG de juillet 2020.

Les adhésions à PdV sont possibles toute l'année et seront valables jusqu'en septembre 2021 pour une cotisation de 10€ par foyer.

Le 12 septembre 2020, Place du Village a organisé le forum des associations, l'occasion de faire connaître ses deux actions majeures : l'organisation du regroupement d'achat et la mise en place de la monnaie locale (la Baz') vectrice d'échanges entre adhérents (service ou ateliers participatifs).

Les regroupements d'achats ont lieu les mercredis de 17h à 19h une semaine sur deux, les semaines impaires (depuis le 07 octobre). Les commandes possibles sont : viandes, fromages et légumes. En moyenne, nous distribuons une petite dizaine de commandes par permanence. Permanences toujours assurées pendant le confinement sous forme de drive et non plus de moments partagés, l'association remercie la Mairie pour cette autorisation.

À ce jour, les Baz' ne sont pas encore distribuées mais le seront sous peu, nous étudions la meilleure solution de distribution dans ce contexte de confinement.

Les échanges et ateliers entre adhérents (via les Baz') sont fortement impactés par la pandémie actuelle, l'action est donc pour l'instant en

stand-by mais nous réfléchissons à un lancement en mode limité (services ne demandant pas de contact entre adhérents, par ex : repassage, couture etc...).

Evènements à venir (sous réserve de conditions sanitaires les permettant) : Il est prévu d'étendre le catalogue des commandes possibles avec des fruits

de saison. Nous espérons vivement pouvoir organiser nos trois évènements que sont la fête du village, la (demi-)journée éducative au milieu agricole et local et la soirée de dégustation de Noël (2021).

Nous restons à disposition si besoin de précisions. Bien cordialement, l'équipe de Place du Village.



vous présente son conseil d'administration !



Emmanuelle AIVADIAN
Présidente



Pauline JARNIAC
Vice-Présidente



Jean-Michel DUCROHET
Trésorier



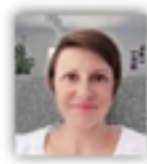
Xavier BRUNEL
Trésorier Adjoint



Aline DUMONTIER
Secrétaire



Nicolas BARGIBALIX
Secrétaire Adjoint



Amandine BROCHET
Administratrice



Jérôme AIVADIAN
Administrateur



Saint-Laure Mémoire et Patrimoine 2020, une année "blanche"...

La crise sanitaire a coupé notre élan et nous a contraints de suspendre nos rencontres mensuelles, les manifestations programmées ainsi que les ateliers sur site.

Toutefois, le chantier de réfection des joints des pierres de basalte, constituant un mur de clôture route de Maringues, a été terminé par l'équipe de deux intervenants confirmés, complétée de deux « compères » en apprentissage.

Notre « artisan du bois » n'est pas resté sans occupation et a réalisé une maquette du futur escalier d'accès à la chaire de l'église. Ce chantier devrait débuter dès que les conditions matérielles le permettront.

Le palier en bois et sa rampe, situés au sommet de l'escalier menant au clocher, réalisés en 2019, ont été peints par deux membres de l'association. Notre site internet,



saintlaure-patrimoine.fr, continue de s'étoffer sous la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage d'Isabelle. L'Assemblée Générale de notre association est programmée, **Le Mardi 23 Février 2021 à 20 h à la salle des fêtes.**

Nous vous attendons nombreux. Merci à tous les adhérents pour leur engagement et leur soutien au profit de la mémoire collective. Prenez soin de vous et de vos proches.

Michel PRADEL, Président



FNACA - Anciens combattants

En cette année particulière, nous sommes allés à la rencontre de Pierre ROBILLON, responsable de la section de Saint-Laure de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie (FNACA).

Créée en pleine guerre d'Algérie, le 21 septembre 1958, la FNACA, est l'association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord. Elle regroupe à ce jour 358 505 adhérents rassemblés dans 3 560 comités locaux ou cantonaux.

Ses buts :

- défendre les droits matériels et moraux de tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie (1952-1962)
- agir en faveur de la Paix en

commémorant la date du 19 mars 1962, cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie.

La section FNACA de Saint-Laure regroupe 4 membres au sein de la commune qui participent habituellement aux commémorations, à savoir :

- Pierre ROBILLON : ancien combattant d'Algérie et responsable de la section de Saint-Laure
- Roger CAZAUX et François CHAUFFOUR : anciens combattants d'Algérie
- Marcel ROBILLON : ancien combattant d'Algérie et porte drapeau

Nous souhaitons mettre à l'honneur nos anciens combattants qui se sont battus pour défendre nos libertés et qui malheureusement n'ont pas pu cette année participer aux

commémorations du 8 mai et du 11 novembre 2020 en raison du contexte sanitaire qui nous obligeait à limiter strictement le nombre de participants.

« Nous espérons sincèrement que l'an prochain sera meilleur et nous permettra de rendre hommage à tous nos camarades, même si en ce qui concerne la guerre d'Algérie, tous les soldats de la commune sont revenus en vie à Saint-Laure. Evidemment, nous n'oublions pas les combattants de la première et seconde guerre mondiale. Nous adressons tous nos meilleurs vœux aux habitants de la commune. »

Pierre ROBILLON



L'amicale des Sapeurs-pompiers

C'est dans un contexte particulier et toujours anxiogène que nous vous souhaitons une bonne année 2021, que celle-ci soit surtout synonyme de santé pour vous et vos proches. D'un point de vue opérationnel, l'année 2020 a, pour nous aussi, été compliquée. Il a été décidé, afin de minimiser le risque lors de cette pandémie de COVID-19, de ne faire partir pour du

secours à personne que les centres de secours (disposant d'un VSAV). En conséquence, nos interventions ont fortement diminué, car elles sont constituées à 90% de secours à personne. Nous sommes pourtant plus disponibles que jamais. La santé publique faisant partie de nos priorités nous acceptons et comprenons ces décisions. Mais nous espérons très rapidement pouvoir retrouver un semblant de vie normale. Merci pour votre soutien et votre

accueil lors du passage des calendriers. Merci également, à l'ensemble des personnes qui, malgré le contexte, ont fait un don suite à ce passage.

Nous vous renouvelons nos meilleurs voeux pour cette année 2021, une excellente santé à vous et à vos proches. Ensemble tirons un trait sur cette année 2020 pour prendre un nouveau départ.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat / Surat / Saint-Laure

Remerciements de Frédéric Blanc

Frédéric Blanc remercie chaleureusement les maires de Saint-Laure et de Maringues, le C.C.A.S. ainsi que les pompiers pour leur soutien suite à l'incendie de son habitation survenu le 14 juillet 2020. Il remercie également toutes les personnes ayant participé à la chaîne de solidarité mise en place à Saint-Laure. L'ensemble de ces gestes l'ont sincèrement touché. Un grand merci tout spécial à son voisin, Michel Brun, pour son aide et son soutien au quotidien.

de Christian Robillon

*"Je tiens à remercier chaleureusement les pompiers, Monsieur Le Maire, les agriculteurs, voisins et amis... ainsi que toutes les personnes qui, par leurs messages de soutien, m'ont aidé à passer ce moment difficile, lors du sinistre subi ce 14 juillet ; même un scoubidou et un dessin d'une petite fille font chaud au cœur...
A l'heure actuelle, la solidarité encore. De la part de ma famille et de moi-même : encore un grand merci à vous tous " Christian.*



La dynamite



C'est une année spéciale que nous venons de vivre avec des moments de déconfinement où nous avons pu pratiquer notre activité dans les règles sanitaires et des périodes de confinement où chacune a essayé de faire des exercices chez elle avec le soutien de leurs monitrices. Nous espérons que tout cela sera juste un mauvais souvenir d'ici quelques mois. Grâce à Nadine, aidée par un de ses adhérents, nous avons réussi à mettre

en place des cours de Qi Gong par visio. Nous remercions nos monitrices pour tous les efforts qu'elles font :
• Nadine et Laetitia pour le Qi Gong
• Hombeline, aidée de Danièle, pour la Gym.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre :
Horaires Qi Gong :
• Lundi de 18h30 à 20h
• Mardi de 9h30 à 11h
• Jeudi de 18h45 à 20h15

Horaires Gym :
• Jeudi de 10h à 11h
• (en ce moment, 2 séances de 9h45 à 10h45 et 10h45 à 11h45)
Nous vous invitons à venir nous rejoindre, vous avez droit à 2 séances d'essai.
Pour plus de renseignements, s'adresser à Martine MERLE (06 64 65 95 92 ou 04 73 33 23 90)

La Présidente

Tennis Club de Saint-Laure

Bonjour à tous. Une année 2020 très compliquée pour le Tennis Club de Saint-Laure. Contraint d'interdire l'accès aux courts pendant les confinements, nous avons aussi stoppé les entraînements et compétitions pendant cette période. Nous avons malheureusement dû annuler notre Vide Grenier au grand désespoir de tous les habitués de cette manifestation. Petit à petit la vie reprend au club et notre entraîneur revient nous remettre en condition le mercredi soir... A ce jour, nous attendons la reprise des compétitions qui nous l'espérons ne tardera pas... Nous avons calé la date du dimanche

18 juillet 2021 avec optimisme pour l'organisation de notre Vide Grenier, si bien sûr, toutes les mesures de sécurité peuvent être respectées. Nous rappelons que l'accès aux courts de tennis est réglementé et est interdit à toute personne étrangère au club. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement au 0675858097 ou 0624990490. Nous souhaitons à tous les habitants de Saint-Laure de très joyeuses fêtes et une heureuse année 2021. Prenez soin de vous!

Le Bureau du TC Saint-Laure

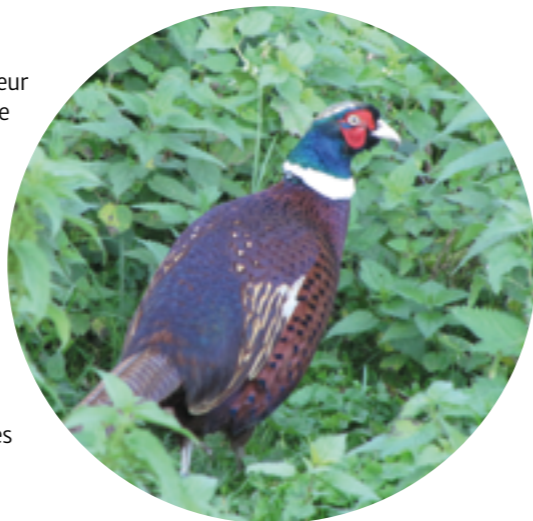


Les chasseurs

La saison de chasse 2020 a débuté avec un temps très clément et chaque sociétaire a pu, dès l'ouverture de 12 septembre 2020, parcourir le territoire en chassant le canard sauvage, la caille, les perdreaux et faisans puis, dès le 4 octobre, le lièvre avec de beaux spécimens. La chasse au chevreuil s'est déroulée sur 2 journées avec la prise d'un renard lors de la 1^{ère} journée et d'un chevreuil lors de la 2^{ème} journée. Malheureusement, la crise sanitaire ne nous a pas permis de continuer la chasse au petit gibier. C'est avec plaisir que nous avons

accueilli un nouveau chasseur dans notre équipe et toute nouvelle adhésion pour la saison 2021 sera la bienvenue. Par ailleurs, un repas de chasse à l'intention des propriétaires est à l'étude et sera organisé comme à l'accoutumée si les conditions sanitaires le permettent. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Lionel Pradel – Le Président



VII des Bazets



Tout d'abord, le VII des Bazets souhaite apporter son soutien à tous les Bazets de la commune. Ensuite, comme chaque année depuis 12 ans, le VII des Bazets a repris les entraînements début septembre. Les joueurs tous aussi motivés les uns que les autres ont vite retrouvé leur pleine forme!

En effet, la saison a commencé de la meilleure des façons avec le premier match de la saison gagné! Habitué à jouer à VII sur un demi-terrain, les Bazets se sont surpassés pour être tout aussi efficaces à XV et sur un terrain entier.



Les escargots ont su sortir la tête de la coquille pour battre les adversaires du jour! Résultat : 9 essais à 3 lors d'un match amical contre la valeureuse équipe de Lezoux.

Le VII des Bazets vous prépare une petite surprise durant ce confinement donc suivez nous sur les réseaux!

La saison s'est prématurément interrompue et ce jusqu'au début d'année 2021. Les Bazets espèrent vite reprendre et vous souhaitent en attendant de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et à très bientôt.

PS : Les Bazets recrutent toute l'année, venez faire un essai.

La médiathèque



Pour que cet espace culturel soit accessible au plus grand nombre, nos 4 bénévoles (Martine, Christine, Bernadette et Joëlle) ont accepté d'adapter les horaires d'ouverture. Elles accueillent (derrière un écran plexiglas, mesures sanitaires obligent), les lecteurs 2 fois par semaine :

- les mercredis de 15h30 à 17h30
- les samedis de 10h00 à 12h00.

Pour pouvoir offrir ce service, nos bénévoles ont dû se former à une nouvelle infrastructure, à des nouveaux outils informatiques (logiciels, réseau...). Bravo à elles!

Le territoire Riom Limagne et Volcans compte 25 bibliothèques municipales du réseau de lecture publique, une médiathèque intercommunale (Les jardins de la Culture à Riom) et 2 bibliothèques associatives (Chatel-Guyon et Varennes sur Morge). Cette infrastructure nous permet d'avoir plus de 300 livres renouvelés 2 fois par an : 1 fois pour les documents adultes et 1 fois pour les enfants, sans compter les dons des particuliers de Saint-Laure et des environs.

Nous aurions aimé commencer cette rubrique par : "nous vous présentons une petite rétrospective de 2020 qui fut une année riche en événements !" Malheureusement, la covid 19 et les restrictions sanitaires en ont décidé autrement avec des fermetures et des réouvertures ; la dernière réouverture date du 28 novembre 2020.

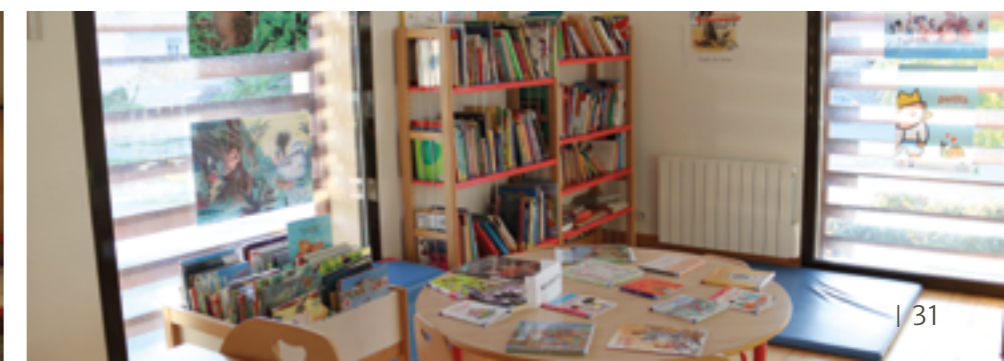
À Saint-Laure, nous avons la chance de pouvoir offrir aux habitants l'accès à la lecture et à la culture et ce, dans un lieu moderne, avec un étage dédié à nos plus jeunes.



À ce titre, il est demandé de ne pas faire de dépôt de livres devant la bibliothèque ; de tels dons sont complexes à gérer. Si vous avez des ouvrages dont vous souhaitez vous séparer, vous pouvez joindre la bibliothèque aux heures d'ouverture au **04.63.85.83.65**.

Un conseil : Allez à la médiathèque !! Ce n'est que du bonheur !! Merci.

Bernadette, Christine, Joëlle, Martine vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021 et espèrent vous voir franchir la porte de leur bibliothèque, toute simple, mais tellement conviviale.



La Ligue contre le Cancer



Nous souhaitons, également, vous rappeler l'existence :

- d'une plateforme d'aide, d'écoute et de soutien pour les malades et les aidants - tél : 0800.940.939 (appel gratuit)
- de l'espace APESEO (Activités Physiques Et Socio Esthétique en Oncologie) à Clermont-Fd, passerelle pour les personnes guéries ou en rémission, qui veulent se ressourcer après des soins souvent lourds - tél. : 04.73.90.18.73
- de l'Espace Ligue Henri Bertrand à Maringues où 3 bénévoles, formés par l'école nationale de la Ligue contre le cancer, proposent aux malades, outre le soutien moral, des activités adaptées (gymnastique, relaxation, sophrologie, art thérapie...). Ils peuvent également répondre aux questions d'ordre financier, social ou juridique. Tél. : 07.79.51.58.99.

La Ligue nationale contre le cancer, association française créée le 14 mars 1918 par Justin Godart, est reconnue d'utilité publique depuis le 22 novembre 1920; elle a pour missions :

- l'information, la sensibilisation et la prévention pour lutter contre le cancer
- l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches
- le soutien financier de la recherche publique dans tous les domaines touchant à la cancérologie. Elle est le premier organisme non-gouvernemental français de financement de la recherche en cancérologie.

Saint-Laure est rattaché à l'antenne d'Ennezat, présidée par Chantal Veisz.

Joëlle Wojtas, Martine Boiteux, Marie-Thé Turlan et Annie Cocheux sont les quatre représentantes de la Ligue dans notre commune.

Chaque année, les bénévoles œuvrent pour sensibiliser chacun d'entre nous à cette cause par des actions telles que l'opération "des tulipes contre le cancer" en avril sur la commune ou la participation à la marche organisée le dernier dimanche du mois d'août.

En 2020, la situation sanitaire n'a pas permis ces rencontres, d'où un impact important sur le versement des dons.

Aussi, si vous voulez aider la Ligue contre le cancer, les dons sont possibles auprès de La Ligue contre le cancer 63 - 19 boulevard Berthelot - 63400 Chamalières - Tél : 04.73.19.29.49 - @ : cd63@ligue-cancer.net

En espérant que nous pourrons, de nouveau, en 2021, vous rencontrer lors d'une de nos manifestations, les bénévoles de la Ligue contre le Cancer de Saint-Laure vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.



Balinzat

Qui sommes-nous ?

L'association BALINZAT est une association intercommunale née en 2009 suivant la loi de 1901.

BALINZAT a pour but de :

- valoriser, animer et promouvoir les chemins de randonnées et le patrimoine, sur le territoire de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat.
- proposer des actions d'entretien et d'aménagement des chemins.
- proposer des actions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.
- assurer directement avec l'Office de Tourisme des activités de promotion du patrimoine local et des chemins.
- organiser des manifestations publiques en rapport avec ses activités.

Découverte du patrimoine

Avec BALINZAT, partez à la découverte du paysage et du patrimoine historique, culturel et religieux de 14 communes de l'ancienne Communauté de Communes d'Ennezat.

Vous pourrez découvrir le long du parcours :

- Des villages avec des maisons en pisé ou pierre de Volvic, des églises, de nombreuses croix, des pigeonniers, des châteaux,
- Des cours d'eau (La Morge, Le Bedat, l'Artière, ...) parsemés de moulins et de ponts qui ont contribué au développement des villages.

Ces circuits ne présentent pas de difficultés particulières et peuvent être effectués seul, en famille ou entre amis, à pied ou à vélo.

Liste des communes à découvrir Chappes, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Malinrat, Les Martres d'Artière, Martres-sur-Morge, Lussat, Saint-Beauzire, Saint-Laure, Saint-Ignat, Surat, Varennes-sur-Morge.

Vous trouverez pour chaque commune

- la plaquette descriptive du circuit à télécharger et à imprimer
- un livret de l'inventaire du patrimoine de la commune
- des photos anciennes
- la trace GPS du circuit à télécharger

Randonnées pédestres

- La Côte Rouge : boucle de 15 km au départ de St-Laure
- Les Méandres de la Morge : boucle de 7 km au départ des Martres-sur-Morge.

Randonnées VTT

- Les Javouls, boucle de 35 km au départ de Surat
- Le Bedat, boucle de 37.5 km au départ de St-Beauzire

En convention avec la Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE et VOLCANS, nous entretenons le suivi du balisage de 112 km de chemins balisés (circuits permanents cités ci-dessus). Cette activité ponctuelle est réalisée au printemps et en début d'été de façon à relever les travaux à réaliser à l'automne (implantation de poteaux, mise en place de balises PVC). L'harmonisation des balisages avec ceux du territoire RLV a été réalisée.



Si cette activité vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter, nous manquons de bénévoles

Par courriel : balinzat@orange.fr

Par mobile : 06 88 49 60 72

Par courrier : Balades en Limagne d'Ennezat (Balinzat),

G. JAMMET,
1 chemin des Marnes
63720 MARTRES SUR MORGE

<https://balinzat.wixsite.com/>



Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE ET VOLCANS



Saint-Laure fait partie de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans. Elle compte 68 000 habitants répartis dans 31 communes autour de Riom.



Porte d'entrée du territoire UNESCO et du Parc naturel des Volcans d'Auvergne, Riom Limagne et Volcans détient le label "territoire d'excellence des activités de pleine nature". Agriculture, tourisme, économie d'excellence, culture et patrimoine : le territoire dispose de nombreux atouts qui en font une agglomération innovante et attractive ! De nombreux services et équipements sont proposés aux habitants : crèches et halte-garderies, relais d'assistants maternels, centres de loisirs, établissements scolaires de la maternelle au lycée, formations supérieures, centre hospitalier, réseau de bus RLV Mobilités, gares SNCF, équipements sportifs (gymnases, stades, piste d'athlétisme, la plus importante structure d'esca-

lade du département, piscine, centre régional de tir à l'arc, centre de tennis couvert), salles de spectacle, écoles de musique et d'arts plastiques, services d'aide à domicile, commerces de proximité, le premier marché alimentaire du département sous la halle de Riom. Riom Limagne et Volcans œuvre pour le développement économique local (plus de 5000 entreprises occupent 21 zones d'activité) et encourage le dynamisme commercial, par son soutien financier aux associations de commerçants et par le développement du commerce de proximité.

Une aide pour l'achat de vélos à assistance électrique et de vélos classiques

L'agglomération de Riom Limagne et Volcans est engagée dans une politique de développement des modes doux et alternatifs à la voiture individuelle. Suite au confinement, le vélo est plébiscité par de nombreux usagers. Pour répondre à l'augmentation des usages, le schéma cyclable intercommunal est à l'étude et une nouvelle campagne de subvention pour l'achat d'un vélo est relancée par la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV). Dans

ce cadre, elle accorde une aide, sous forme de subvention, aux habitants de Riom Limagne et Volcans qui feront l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (cadre fixe ou pliant) ou d'un vélo classique (cadre fixe ou pliant). Pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, le montant de l'aide correspond à 20% du montant de l'acquisition dans la limite d'une aide maximale de 200 €. Pour l'achat d'un vélo classique, le montant de l'aide correspond à 20% du montant de l'acquisition dans la limite d'une aide maximale de 100 €.

Les dossiers sont à envoyer à l'adresse suivante : Riom Limagne et Volcans – Service Mobilités – 5 mail Jost Pasquier – CS 80045 – 63201 RIOM Cedex

Transport à la demande

Le transport à la demande s'adresse à toutes les personnes vivant sur les communes non desservies par les lignes régulières, mais faisant partie du périmètre de Riom Limagne et Volcans. Pour réserver votre trajet, il suffit de contacter par téléphone la centrale de mobilité RLV au 04 73 60 41 74 ou de réserver directement en ligne grâce au formulaire situé sur le site rlv-mobilites.fr

Services communautaires

Accueil du public :
8 rue Grégoire de Tours – 63200 Riom
04 73 67 11 00 – contact@rlv.eu
Retrouvez toute l'actualité de RLV sur le site internet www.rlv.eu et sur les réseaux sociaux :

-  [rlv.agglo](https://www.facebook.com/rlv.agglo)
-  [rlv_agglo](https://twitter.com/rlv_agglo)
-  [rlv.agglo](https://www.linkedin.com/company/rlv-agglo)



Démarches administratives

Nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants doivent se faire connaître en mairie, car certaines démarches administratives sont à accomplir notamment l'inscription sur la liste électorale (pour pouvoir voter lors d'une élection, il faut être inscrit au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin).

Attention :

Le changement de domicile ne permet pas l'inscription automatique sur les listes électorales, il vous faut faire la demande personnellement auprès de la mairie. Pour cela, vous devez vous y présenter muni :

- d'une pièce d'identité (livret de famille, carte nationale d'identité, passeport, ...)
 - de votre dernière carte électorale
 - d'un justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom, ...)
- Ces changements sont gratuits.

La mairie peut également fournir une plaque de numéro de rue.

Recensement des jeunes

Le recensement militaire est obligatoire pour les filles et les garçons, de nationalité française, dès l'âge de 16 ans et avant 16 ans et 3 mois révolus.

Le jeune se présente à la mairie avec sa pièce d'identité et le livret de famille et reçoit ensuite une attestation de recensement.

A l'issue de celui-ci, une convocation est transmise pour la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Il lui sera délivré un justificatif de participation, qu'il est primordial de conserver précieusement. En effet, ce certificat de participation est réclamé pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée).

Ceux qui n'auront pas satisfait à l'obligation du recensement pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans en se présentant à la mairie (ou au consulat pour ceux résidant à l'étranger).

Si vous ne recevez pas la convocation à la journée défense et citoyenneté dans l'année qui suit le recensement, vous devez nous prévenir.

Pour plus d'information, consulter directement : service-public.fr et defense.gouv.fr



Carte nationale d'identité Passeport biométrique

Notre commune n'est pas équipée d'une station de recueil de passeports et cartes d'identité. Vous devez donc vous rendre dans l'une des 21 communes équipées dans le département.

Attention : Il faut prendre RDV au préalable

Afin de raccourcir les délais de traitement de votre demande, il est vivement conseillé de faire une pré-demande en ligne depuis votre domicile, en vous connectant sur le site internet de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://ants.gouv.fr/> Liste des communes les plus proches habilitées à recevoir les demandes :

- Clermont-Ferrand : 04.73.42.63.63 ou 04.73.42.31.88
- Gerzat : 07.73.25.00.14
- Pont-du-Château : 04.73.83.73.70
- Puy-Guillaume : 04.73.94.70.49
- Riom : 04.73.33.79.00 ou 04.73.33.79.48
- Thiers : 04.73.33.50.38



Artisans

Pompes funèbres Boiteux
ZAC les bords de Morge
04 73 33 25 15

Christian Lopes
Maçonnerie Rénovation d'Auvergne
ZAC des bords de Morge
06 66 38 98 60

L'Atelier de Limagne
Menuisier, Charpentier, Soudeur
4 rue de la rive haute
06 47 83 19 58

Aivadian STB
Plomberie - Electricité
1 bis rue des combes
07 89 58 20 43

Olivier Collot
Carrosserie - Sablage
11 route d'Ennezat
06 58 12 31 17

Poly Presta Services
Polissage en coutellerie et tous matériaux
25 route de Maringues
04 73 33 24 88

Laurent Selmo
Mutiservices habitation électricité plomberie
6 les mas
06 13 06 50 61

Lionel Pradel
Travaux extérieurs, élagage, taille, tonte, entretien, clôtures
13 route de maringues
06 86 34 00 98

AJ Communication
Communication
5 rue des combes
06 76 17 52 25

Sandrine Faucher
Menuiserie, volets roulants, portails, porte de garage, motorisation
10 rue de l'église
06 52 31 31 06



Numéros utiles

- Samu : 15 (urgences médicales)
- Gendarmerie : 17
- Brigade de gendarmerie d'Ennezat : 04 73 63 80 05
- Pompiers : 18
- Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11
- Centre des grands brûlés de Lyon : 04 72 11 75 98
- Allô enfance en danger : 119
- Allô maltraitance personnes âgées et personnes handicapées : 39 77
- Violences Femmes Info : 39 19
- SOS amitié : 04 73 37 37 37
- Suicide Ecoute : 01 45 39 40 00
- Urgence dentiste : 09 705 00 205
- Urgence vétérinaire : 04 73 14 03 62
- Fourrière animale : 04 73 91 35 36
- Urgence Sécurité Gaz : 0 800 473 333



Naissances

- TANO BEAUFILS Tolotéa, Marie 18 Juin 2020
- DOËR Mia, Joséphine, Paulette 28 juin 2020
- NOTARNICOLA Ylian, Vincent, José 15 juillet 2020
- PERONNAUD Caroline, Germaine, Gisèle 19 juillet 2020
- BEN HASSEN Kôme, Hédi, Mehdi, Maxime 15 septembre 2020

Mariage

- Vincent SAUVANT et Séverine VIUSA-CAMPS 24 octobre 2020

Décès

- Estelle BELAUBRE née MASSIAS-SICOT 08 janvier 2020
- Paulette MEDOUKALI née MALAVAL 06 février 2020
- Bronislaw NIEDOSZYTKO 11 août 2020
- Gilberte ROUGIER née CHAUFFOUR 21 décembre 2020

Calendrier des Conseils Municipaux, et des permanences du Maire et des Adjointés 2021

Conseils Municipaux, salle des mariages : CM

Permanence Mr Le Maire Grégory VILLAFRANCA : GV

Permanence 1^{er} Adjoint Christian BLANCHARD : CB

Permanence 2^{ème} Adjoint Fabrice RODDIER : FR

Permanence 3^{ème} Adjointe Delphine BARGIBAUD : DB

Permanence 4^{ème} Adjointe Monique DURAND : MD

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 D	31 M	31 M	31 L	31 L	31 L	31 S	31 M	31 M	31 D	31 D	31 V



Calendrier des Manifestations 2021

JANVIER & FÉVRIER Aucune manifestation n'a été prévue au vue de la situation sanitaire #covid-19

MARS 13 & 14 Stage QI GONG – *La Dynamite*
27 Chasse aux œufs – *Les Bazets en fête par l' AAC*

AVRIL 24 Fête des Escargots – *Les Bazets en fête par l' AAC*

MAI 15 Repas – *Les Chasseurs*
29 Tournoi annuel et Paella – *VII des Bazets*

JUIN 12 Fête de la musique – *Les Bazets en fête par l' AAC*
26 Tournoi de pétanque – *Les Chasseurs*

JUILLET 14 Repas sous les platanes – *Les Bazets en fête par l' AAC*
18 Vide grenier – *Tennis Club de Saint-Laure*
24 Journée éducative agricole – *Place du village*

SEPTEMBRE 11 Forum des Associations

OCTOBRE 02 & 03 Bourse aux jouets – *Les Bazets en fête par l' AAC*
30 Halloween – *Les Bazets en fête par l' AAC*

NOVEMBRE 06 & 07 Stage QI GONG – *La Dynamite*
13 Soirée dansante et Repas truffade – *VII des Bazets*

DÉCEMBRE 05 Repas des aînés – *C.C.A.S.*
12 Noël : parade, spectacle, goûter, vente d'huîtres, de vin chaud, de houx, de gui, de calendriers... – *Les Bazets en fête par l' AAC & l' Amicale des pompiers*
18 Dégustation d'huîtres et vin blanc – *Place du village*

